



Pompe à chaleur hybride

Daikin Altherma H Hybrid



» Marché du neuf et de la rénovation » Chauffage et eau chaude sanitaire



R-32

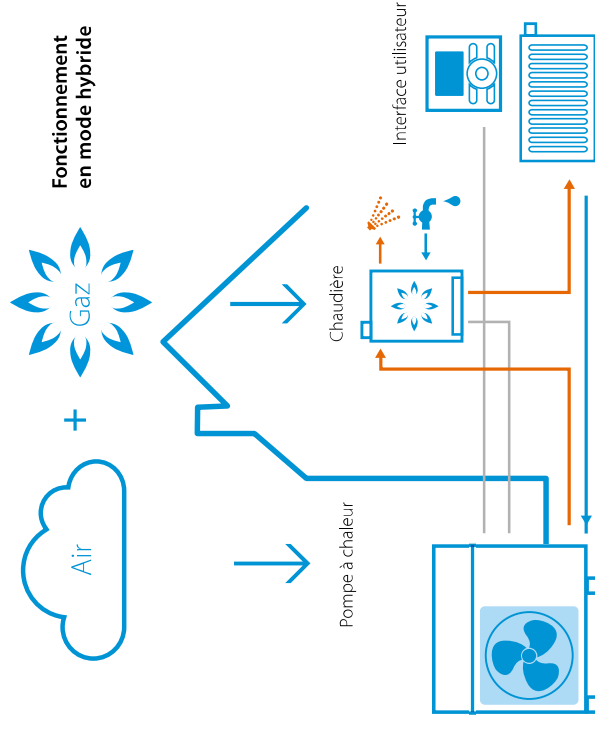


Pompe à chaleur Daikin Altherma H Hybrid

Un système performant idéal pour le marché du neuf ou de la rénovation

Vous voulez vous équiper d'un système de chauffage qui dure longtemps et qui favorise les économies d'énergie ? Vous souhaitez associer qualité de vie et respect de l'environnement en ayant recours à des énergies renouvelables ?

En choisissant une pompe à chaleur hybride, vous faites un choix responsable et durable, résolument tourné vers l'avenir. La solution Daikin Altherma H Hybrid est l'association d'une pompe à chaleur hautes performances et d'une chaudière à condensation à rendement élevé.



Pourquoi opter pour une pompe à chaleur Air / Eau Daikin Altherma H Hybrid ?

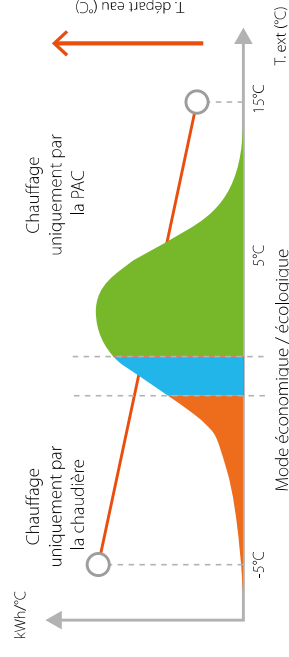
L'équilibre parfait

Opter pour une pompe à chaleur hybride est un choix évident pour réaliser davantage d'économies. En effet, la pompe à chaleur hybride optimise son fonctionnement selon le coût des énergies : elle opte pour le mode de fonctionnement le moins coûteux.

La pompe à chaleur se différencie par sa régulation intelligente

Avec la technologie hybride, vous utilisez la source d'énergie la plus économique : la pompe à chaleur et/ou la chaudière. Le mode pompe à chaleur (PAC) fonctionne avec des températures douces, ce qui vous permet de bénéficier au maximum des énergies renouvelables (rendement de 160 %) et d'atteindre un taux de couverture de 75 % environ. Pendant la période hivernale, le fonctionnement simultané de la pompe à chaleur et de la chaudière est possible grâce à l'activation du mode hybride depuis la régulation.

Ce mode hybride optimise au maximum le fonctionnement des énergies renouvelables. Dans des conditions extrêmes, notre régulation va faire fonctionner uniquement la chaudière gaz à condensation avec un rendement de 109 %.



Mode hybride - PAC et chaudière fonctionnent ensemble.
Jusqu'à 10 % d'amélioration de COP par rapport à une solution bivalente.

La combinaison gagnante

Pompe à chaleur + chaudière gaz

La pompe à chaleur Hybride Daikin Altherma est le système idéal pour le marché du neuf ou de la rénovation de votre ancien système de chauffage. Ce produit est composé d'une pompe à chaleur Air/Eau très performante (COP de 4,49) et d'une chaudière gaz à condensation à rendement élevé (n=109 %) afin d'assurer le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

La chaudière est ici en mesure de chauffer l'eau directement, sans ballon de stockage. Elle exploite au maximum la part d'énergie renouvelable, permettant ainsi de réduire les coûts de fonctionnement comparativement à une installation 100 % fioul ou gaz.

Solution écologique et économique

- Impact environnemental réduit grâce à l'utilisation du réfrigérant R-32
- Coûts d'investissement réduits : il n'est pas nécessaire de remplacer la tuyauterie et les radiateurs existants
- Hautes performances énergétiques.

Optez pour la simplicité et la fiabilité

- Bénéficiez de la garantie 10 ans sur les pièces de votre pompe à chaleur Daikin Altherma H Hybrid*
- Souplesse d'installation : unité intérieure compacte.

Maintien des performances

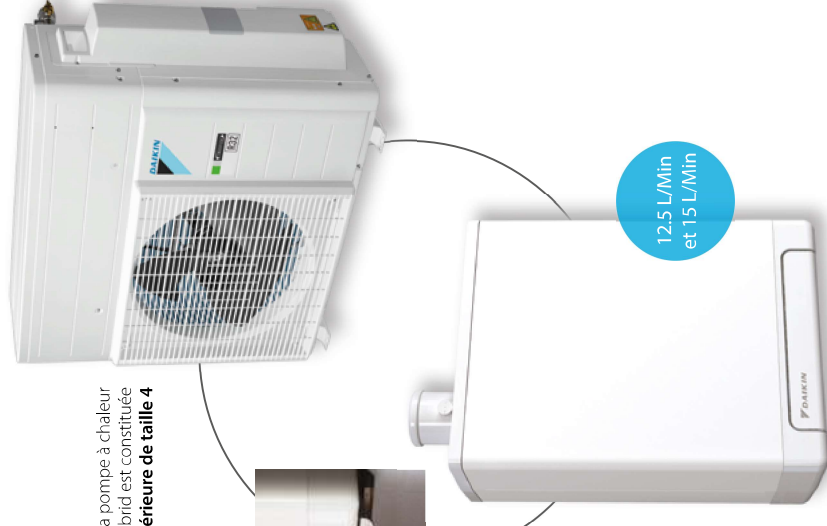
- La chaudière permet de maintenir votre niveau de confort et ce même lors d'hivers rigoureux.

Vos avantages en bref

- Système hybride avec un rendement saisonnier atteignant 163 %
- Frais de maintenance réduits par un faible nombre de pièces d'usure (pas d'échangeur à plaques ni de vanne 3 voies)
- Faible encombrement et fonctionnement silencieux
- 2 modes de production d'eau chaude sanitaire : les fonctions Confort et Éco permettent de garder le corps de chauffe à température ainsi, vous bénéficierez d'un confort optimal tout en garantissant les économies d'énergies.

*Pour bénéficier de la garantie 10 ans pièces, rendez-vous sur <https://standbyme.daikin.fr/>

La pompe à chaleur Daikin Altherma H Hybrid est constituée d'une **unité extérieure de taille 4**



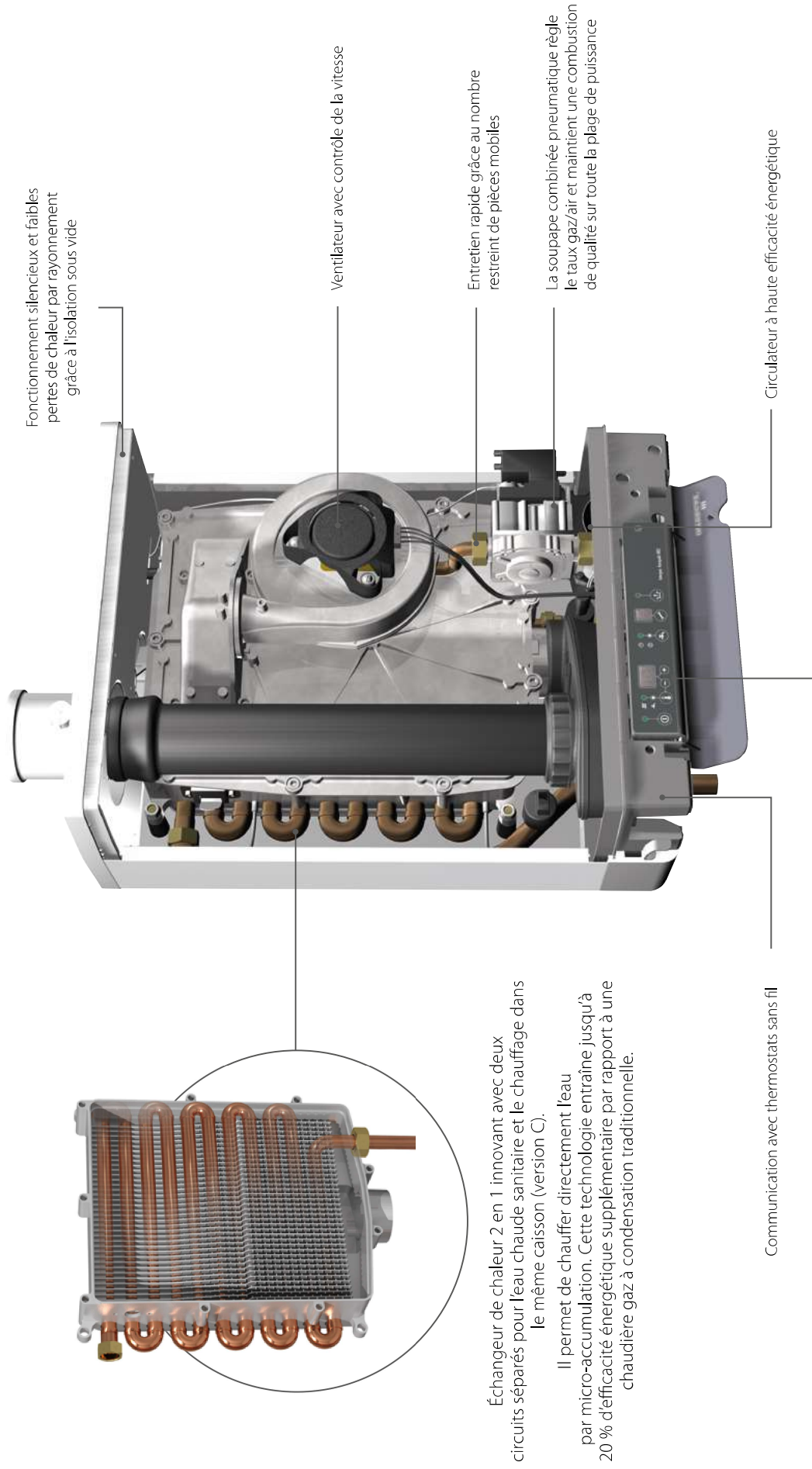
Le système est constitué d'une **chaudière de taille 28 ou 32**

Zoom sur le COP

Une efficacité prouvée. Le Coefficient de Performance (COP) d'une solution de chauffage désigne le rapport entre la chaleur produite et l'énergie consommée. Selon les installations, le COP des pompes à chaleur Daikin est compris entre 3 et 5, ce qui signifie qu'elles restituent 3 à 5 fois plus d'énergie qu'elles n'en consomment.

Zoom sur la technologie

La chaudière gaz sert d'appoint et s'enclenchera pour assurer un confort optimal avec une température de sortie d'eau jusqu'à 80 °C. La chaudière amène un côté sécurisant en chauffant le foyer notamment lorsque les températures hivernales sont basses.



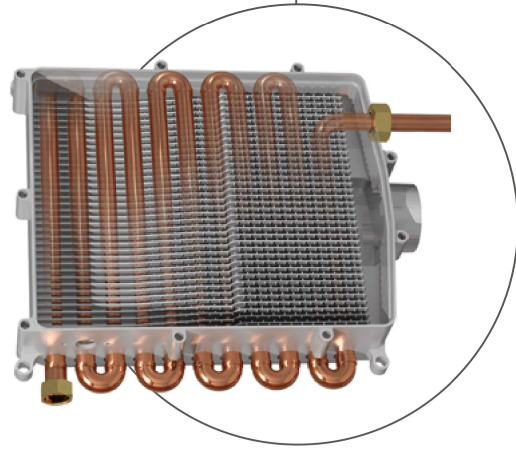
Fonctionnement silencieux et faibles pertes de chaleur par rayonnement grâce à l'isolation sous vide

Ventilateur avec contrôle de la vitesse

Entretien rapide grâce au nombre restreint de pièces mobiles

La soupape combinée pneumatique règle le taux gaz/air et maintient une combustion de qualité sur toute la plage de puissance

Circulateur à haute efficacité énergétique



Échangeur de chaleur 2 en 1 innovant avec deux circuits séparés pour l'eau chaude sanitaire et le chauffage dans le même caisson (version C).

Il permet de chauffer directement l'eau par micro-accumulation. Cette technologie entraîne jusqu'à 20 % d'efficacité énergétique supplémentaire par rapport à une chaudière gaz à condensation traditionnelle.

Communication avec thermostats sans fil

Contrôle de la température avec quasiment tous les thermostats utilisés habituellement

Contrôle et connectivité

Toujours aux commandes, où que vous soyez

Télécommande

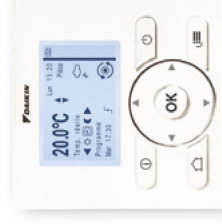
Mode de fonctionnement selon le coût de l'énergie ou le coefficient d'énergie primaire (gaz et électricité). Le fonctionnement global de la pompe à chaleur hybride dépendra du choix de l'utilisateur selon qu'il décide d'opter pour le mode écologique ou économique. En fonction de ce choix, la pompe à chaleur sera sollicitée plus ou moins longtemps.

Mode économique

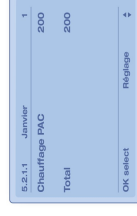
- Rapport du prix électricité vs gaz
- Tarif d'électricité : jour / nuit
- Efficacité de la chaudière gaz

Mode écologique

- COP sur énergie primaire
- Rendement chaudière gaz



Activez vos programmes de la semaine
Réglage par jour en quelques secondes.



Estimation des consommations en kWh
Consommation mensuelle pour le poste chauffage de la pompe à chaleur

Pilotage à distance

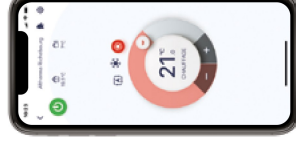
Daikin Residential Controller

Il est possible de piloter à distance votre Daikin Altherma H Hybrid (en association avec la carte LAN BRP069A61/62) à l'aide de l'application Daikin Residential Controller disponible sur les plateformes de téléchargement App Store et Google Play.

Depuis un smartphone ou une tablette, vous pouvez gérer les fonctions essentielles (marche/arrêt, changement de la température de consigne), enregistrer une programmation hebdomadaire en toute simplicité et activer le mode « vacances ».



TÉLÉCHARGEZ L'APP DAIKIN RESIDENTIAL CONTROLLER



Simplicité de contrôle et maison connectée

Vous pourrez également piloter l'unité par la voix grâce à la carte Lan et la connexion du produit au Cloud Daikin. La Daikin Altherma H Hybrid sera compatible avec les assistants Amazon Alexa et Google Home (à partir du 1^{er} semestre 2020).

Daikin en association avec Soweel

Via la station connectée Soweel, Daikin Altherma H Hybrid offre encore plus de confort et d'économies d'énergie, en ne chauffant que lorsque c'est nécessaire. Ainsi, le chauffage est régulé en fonction de vos habitudes et besoins; le contrôle du chauffage est effectué par l'application Soweel ou par la voix. Vous contrôlez votre budget énergie : vous fixez un plafond mensuel et vos consommations sont affichées au jour le jour en kWh et en euros.



amazon alexa

Aides à la rénovation énergétique

La Daikin Altherma H Hybrid est éligible aux aides gouvernementales

Avec la pompe à chaleur Daikin Altherma H Hybrid, vous pouvez bénéficier d'aides à la rénovation énergétique :

- Les aides gouvernementales : TVA réduite, Éco-prêt à Taux Zéro, Chèques énergie, Prime Coup de Pouce, MaPrimeRénov.
- Les aides régionales (Anah) : Habiter Mieux, Sérénité.
- Les aides complémentaires (EDF, Engie...).

Pour bénéficier des aides de l'état (prime Coup de Pouce etc.) une attestation QualiPAC sera nécessaire. Pour vérifier si votre installateur est doté de cette attestation : www.qualit-ent.org/annuaire



Pour en savoir +
sur les Aides 2020,
rendez-vous
sur www.daikin.fr

MAISON INDIVIDUELLE	Les aides gouvernementales			Aides gouvernementales et régionales; pour les ménages très modestes, modestes et intermédiaires			Les aides complémentaires			
	TVA (1)	Éco-Prêt Taux Zéro	Les Cheques Énergie	Prime Coup de Pouce (2)	MaPrimeRénov (3) (Fusion du CITE et aides de l'Anah)	CITE (4) (puis prime en 2021)	Habiter Mieux Sérénité (5)	Prime "Mon chauffage durable" d'EDF (6)	Prêt "Coup de Pouce" d'EDF (7)	Prime CEE (Quelle Énergie / Engie / EDF / Total / Ledec...)
Travaux réalisés par un Professionnel certifié RGE RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) Le professionnel doit justifier de sa spécialité RGE (Qualibat, Qualibat2, Qualifelec).	Pour tous	Pour tous	Pour tous	Pour les foyers modestes	Pour les foyers modestes	Pour les foyers intermédiaires (decls. de revenus 5 à 8)	Pour les foyers modestes et très modestes	Pour tous	Prêt "Coup de Pouce" pompe à chaleur" à taux zéro	Pour tous
Chaudière à Condensation Gaz (8) (très hautes performances énergétiques)	5,5 %	✓	✓	1 200 €	800 €	-	✓	-	Prêt "Coup de Pouce" à taux zéro	✓
Pompe à chaleur Air/Eau	5,5 %	✓	✓	4 000 €	3 000 €	2 000 €	✓	1 500 €	Prêt "Coup de Pouce" chaudière" à taux avantageux	✓
Pompe à chaleur Hybride	5,5 %	✓	✓	4 000 €	3 000 €	2 000 €	✓	1 500 €	Prêt "Coup de Pouce" chaudière" à taux avantageux	✓

L'ensemble des dispositifs d'aides décrits ci-dessus s'appliquent à la maison individuelle et sont cumulables.

(1) - TVA - En fonction des travaux réalisés dans votre résidence principale ou secondaire, arrivée depuis plus de 2 ans, vous pouvez bénéficier de taux réduits de TVA au lieu du taux normal de 20%.

(2) - Prime Coup de Pouce - Pour le remplacement d'une chaudière individuelle (ou collective dans le cas d'un accordement à un réseau de chaleur ou chaudière au bois) au gaz, à l'exception des chaudières à condensation, non cumulable avec les autres aides régionales ou dispositifs CEE et prime Habiter Mieux Sérénité. Non cumulable avec les autres aides régionales ou dispositifs CEE et prime Habiter Mieux Sérénité. Le montant annuel s'élève à 4 000 € maximum pour les foyers modestes et 2 500 € pour les autres. <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/coup-pouce-ecocommes-2019-2020>

(3) - MaPrimeRénov - Le Gouvernement lance en 2020 une prime unique, avec un montant fixe en euros, effective pour l'Anah. À noter qu'une avance est prévue pour les ménages très modestes.

(4) - CITE (Crédit d'impôt Transition Énergétique) RESIDUEL - Le CITE sera maintenu en 2020, sous la forme d'un montant fixe par type de travaux. Aide seulement pour les ménages aux revenus intermédiaires (à partir de 2021, ces ménages pourront percevoir la prime pour les ménages aux revenus intermédiaires).

(5) - Habiter Mieux Sérénité - Le versement de la prime unique sera plafonné par Anah. À noter qu'une avance est prévue pour les ménages très modestes.

(6) - Prime "Mon chauffage durable" d'EDF (nouveau) - Le versement de la prime sera scindé en deux tranches de 1 500 € par logement sur 5 ans.

(7) - Prêt "Coup de Pouce" - Le montant de la prime sera scindé en deux tranches de 1 500 € par logement sur 5 ans.

(8) - Règles d'écrêtement : chaque type de dépense éligible sera plafonné et le montant de la prime sera scindé en deux tranches de 1 500 € par logement sur 5 ans.

(9) - Cumulable avec : les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), l'Éco-Prêt à Taux Zéro, les Chèques Énergie, les aides à l'action logement, les aides des collectivités locales, les aides aux actions de maîtrise de la demande énergétique (ADEME), les aides des collectivités locales, les aides aux actions de maîtrise de la demande énergétique (ADEME) (autres que compensation de la CITE), non cumulable avec l'aide de l'Anah - Habiter Mieux Sérénité.

(10) - Conditions de ressources : la prime sera versée par l'Anah, (voir les conditions de ressources de l'Anah).

Les chaudières au gaz (y compris celles à très haute performance énergétique) sont exclues du dispositif, ce qui signifie que vous ne pouvez pas bénéficier de la prime Coup de Pouce pour ces équipements.

2) Depuis les 6 derniers mois, vous n'avez pas bénéficié de la prime Coup de Pouce, vous n'avez pas été éligible à la prime Coup de Pouce, vous n'avez pas été éligible à la prime Coup de Pouce, vous n'avez pas été éligible à la prime Coup de Pouce.

3) Accusé de réception par mail

4) Confirmation de l'attribution et du montant de l'aide par l'Anah

5) Médiation des travaux par une entreprise habilitée Récemme Garantie de l'Environnement (RGE) et transmission de la facture via le compte demandeur.

6) Réception de MaPrimeRénov à partir d'avril 2020.

(4) - a. Le CITE (Crédit d'impôt Transition Énergétique) RESIDUEL - Le CITE sera maintenu en 2020, sous la forme d'un montant fixe par type de travaux. Aide seulement pour les ménages aux revenus intermédiaires (à partir de 2021, ces ménages pourront percevoir la prime pour les ménages aux revenus intermédiaires).

(5) - Habiter Mieux Sérénité - Le versement de la prime sera scindé en deux tranches de 1 500 € par logement sur 5 ans.

(6) - Prime "Mon chauffage durable" d'EDF (nouveau) - Le versement de la prime sera scindé en deux tranches de 1 500 € par logement sur 5 ans.

(7) - Prêt "Coup de Pouce" - Le montant de la prime sera scindé en deux tranches de 1 500 € par logement sur 5 ans.

(8) - Cumulable avec : les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), l'Éco-Prêt à Taux Zéro, les Chèques Énergie, les aides à l'action logement, les aides des collectivités locales, les aides aux actions de maîtrise de la demande énergétique (ADEME), les aides des collectivités locales, les aides aux actions de maîtrise de la demande énergétique (ADEME) (autres que compensation de la CITE), non cumulable avec l'aide de l'Anah - Habiter Mieux Sérénité.

(9) - Conditions de ressources : la prime sera versée par l'Anah, (voir les conditions de ressources de l'Anah).

Le chauffage au gaz (y compris celles à très haute performance énergétique) sont exclues du dispositif, ce qui signifie que vous ne pouvez pas bénéficier de la prime Coup de Pouce pour ces équipements.

2) Depuis les 6 derniers mois, vous n'avez pas bénéficié de la prime Coup de Pouce, vous n'avez pas été éligible à la prime Coup de Pouce, vous n'avez pas été éligible à la prime Coup de Pouce, vous n'avez pas été éligible à la prime Coup de Pouce.

3) Accusé de réception par mail

4) Confirmation de l'attribution et du montant de l'aide par l'Anah

5) Médiation des travaux par une entreprise habilitée Récemme Garantie de l'Environnement (RGE) et transmission de la facture via le compte demandeur.

6) Réception de MaPrimeRénov à partir d'avril 2020.

(4) - a. Le CITE (Crédit d'impôt Transition Énergétique) RESIDUEL - Le CITE sera maintenu en 2020, sous la forme d'un montant fixe par type de travaux. Aide seulement pour les ménages aux revenus intermédiaires (à partir de 2021, ces ménages pourront percevoir la prime pour les ménages aux revenus intermédiaires).

(5) - Habiter Mieux Sérénité - Le versement de la prime sera scindé en deux tranches de 1 500 € par logement sur 5 ans.

(6) - Prime "Mon chauffage durable" d'EDF (nouveau) - Le versement de la prime sera scindé en deux tranches de 1 500 € par logement sur 5 ans.

(7) - Prêt "Coup de Pouce" - Le montant de la prime sera scindé en deux tranches de 1 500 € par logement sur 5 ans.

(8) - Cumulable avec : les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), l'Éco-Prêt à Taux Zéro, les Chèques Énergie, les aides à l'action logement, les aides des collectivités locales, les aides aux actions de maîtrise de la demande énergétique (ADEME), les aides des collectivités locales, les aides aux actions de maîtrise de la demande énergétique (ADEME) (autres que compensation de la CITE), non cumulable avec l'aide de l'Anah - Habiter Mieux Sérénité.

(9) - Conditions de ressources : la prime sera versée par l'Anah, (voir les conditions de ressources de l'Anah).

+ La prime Habiter Mieux : 10 % du montant total des travaux HT, dans la limite de 2 000 €.

Vous pouvez bénéficier d'une prime plus importante si votre projet cumule les 3 conditions suivantes : une étiquette énergétique F ou G avant travaux, des travaux permettant une amélioration énergétique globale d'au moins 35% et un gain correspondant au moins à un saut de deux étiquettes énergétiques. Votre prime est bonifiée dans les conditions suivantes :

+ La prime Habiter Mieux : 10 % du montant total des travaux HT, dans la limite de 2 000 €.

+ La prime Habiter Mieux portée à 20 % du montant total des travaux HT, dans la limite de 2 000 €.

+ La prime Habiter Mieux portée à 20 % du montant total des travaux HT, dans la limite de 4 000 €.

+ La prime Habiter Mieux portée à 20 % du montant total des travaux HT, dans la limite de 10 000 €.

(6) - EDF - Prime "Mon chauffage Durable" : <https://www.prim-energie-edf.fr/es-ville-me-prime.html>

A compter du 1^{er} avril 2020, l'offre Coup de Pouce - Mon chauffage durable - sera réduite :

- 1 000 euros seront versés aux ménages modestes et très modestes (au lieu de 1 500 euros).





- 500 euros seront versés aux autres ménages (au lieu de 1 000 euros).

(7) - EDF - Offres de Prêt "Coup de Pouce" - Les offres de prêt EDF sont réservées aux professionnels agréés Domiliance, aux partenaires Economies Énergie EDF ou aux installateurs apportant des offres Prime Énergie d'EDF (convention à signer en ligne : <https://www.prim-energie-edf.fr/professionnels/mgp7cmv>).

(8) - Pour bénéficier de la prime «MaPrimeRénov», Seules les chaudières gaz à très hautes performances énergétiques, pour les bâtiments non raccordés à un réseau de chaleur vertueux validés par l'ANAH sont concernées par «MaPrimeRénov».

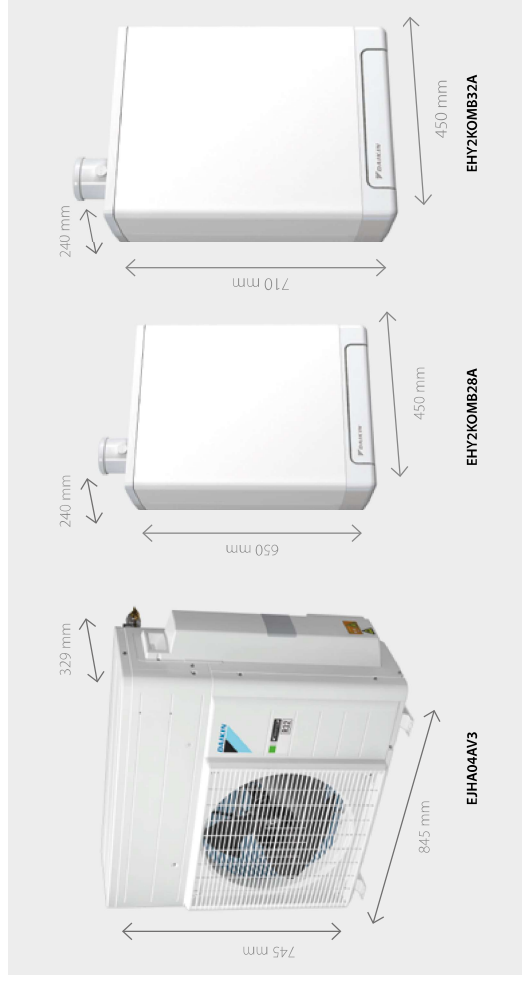
Daikin Altherma H Hybrid - Petite puissance - Taille 4 - Modèle Chaud seul Chauffage et Eau Chaud Sanitaire - PAC hybride gaz à liaison hydraulique

R-32

Association unité extérieure + unité intérieure + chaudière gaz à condensation		PAC Taille 4		
		Chaudière taille 28	Chaudière taille 32	
	Gamme	EJHA04AV3 + EHY2KOMB28A / EJHA04AV3 + EHY2KOMB32A		
	Référence	EJHA04AV3 + EHY2KOMB28A / EJHA04AV3 + EHY2KOMB32A		
	Débit ECS	12,5 L/min	15 L/min	
	35 °C	SCOP*	4,14	4,15
		Rendement saisonnier*	163 %	163 %
		Label	A++	A++
	55 °C	SCOP*	3,26	3,28
		Rendement saisonnier*	128 %	128 %
		Label	A++	A++
	Climat Moyen	Profil de puisage déclaré	XL	
		Rendement saisonnier	87 %	
		Label	A	
Puissance acoustique (extérieur/intérieur)*		59 / 50		
Performance nominale en chauffage				
	Chauffage Plancher chauffant	3,40		
	Chauffage Radiateur BT	5,78		
	Performance maximale en chauffage (dégivrage inclus)	4,65		
	Chauffage Plancher chauffant	4,31		
	Chauffage Radiateur BT	4,36		
	Chauffage Radiateur MT	3,41		
	Puissance maximale à 7 °C ext.	4,06		
	Puissance maximale à 55 °C	2,76		

Unité intérieure		Module chaudière gaz à condensation	
Caractéristiques générales	Puissance utile modulable 50/30 °C	min/max	8,2 / 28,9
	Puissance utile modulable 80/60 °C	min/max	7,7 / 25,4
Plage de fonctionnement	Rendement Chauffage maximal	%	7,1 / 23,1
	Rendement ECS maximal	%	97
Caractéristiques fumisterie	Puissance électrique en mode veille	W	2
	Combustible	Gaz naturel et propane	
Caractéristiques ECS	Classe NOx (EN 483)	6	
	Pression d'alimentation	G20 (20 mbar), G25 (25 mbar), G31 (30 mbar)	
Caractéristiques générales	Puissance ECS nominale	min/max	7,2 / 29,1
	Rendement ECS maximal	%	105
Plage de fonctionnement	Type de production	Micro-accumulation	
	Débit d'eau chaude sanitaire à DT 30 °C	L/min	12,5
Caractéristiques générales	Classe de confort selon la norme EN 13-203	3 étoiles	
	Couleur	Blanc - RAL9010	
Plage de fonctionnement	Matériau	Tôle avec précouche	
	Dimensions de l'unité	H x L x P	650 x 450 x 240
Caractéristiques générales	Poids de l'unité	kg	33
	Classe d'indice de protection	IP44 / B23 & B33 / IP20	
Plage de fonctionnement	Chauffage	°C	30 ~ 90°C
	ECS	°C	40 ~ 65°C
Caractéristiques fumisterie	Fumisterie diamètre de sortie (intérieur / extérieur)	mm	60/100
	Type de ventouse	Verticale ou horizontale	
Type d'évacuations certifiées			
B23 / B33 / C13x / C33x / C43x / C53x / C63x / C83x / C93x			

Unité extérieure		EJHA04AV3	
Référence	Compresseur	Swing	
Caractéristiques frigorifiques	Fluide	Hermétique	
	Charge	R-32	
Caractéristiques hydrauliques	Tiq CO ₂	0,56	
	Diamètre de raccordement hydraulique	0,38	
Plage de fonctionnement	Volume d'eau minimum pour le dégivrage	1 - 2,6x34	
	Côté Air	20	
Caractéristiques générales	Niveaux de pression sonore (l)	-15 ~ 25°C	
	Débit d'air nominal	-15 ~ 35°C	
Raccordements électriques*** / disjoncteur courbe C	Dimensions de l'unité	37	
	Poids de l'unité	1698	
Section de câble / longueur max	Alimentation	745 x 845 x 329	
	Section de câble Intercom	45	
Section de câble Intercom	Intensité max / protection	230/0/1~/50	
	Section de câble Intercom	10,3 / 16	
4G1,5			



* Puissance acoustique (ex/m) selon la norme 14825 ** Selon la norme 14511 *** Le câblage électrique doit être conforme aux normes et lois en vigueur et doit être réalisé par un professionnel. La section de câble dépend de la distance entre le tableau électrique et les unités. Ces données sont fournies à titre indicatif. Il faut impérativement vérifier la cohérence des sections de câble et protections. Seules les données du manuel d'installation et les données de la NF C 15-100 font foi.



Des produits éco-énergétiques

Utiliser l'énergie de manière plus durable

Daikin recherche la réduction de la consommation énergétique de ses installations et propose d'utiliser des sources d'énergies renouvelables.

Réduire l'impact environnemental des réfrigérants et améliorer l'efficacité énergétique de nos produits

Daikin est engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre de ses produits en diminuant l'impact des réfrigérants et en améliorant l'efficacité énergétique.

Daikin est la première entreprise au monde à avoir lancé les pompes à chaleur équipées de fluide R-32, ce qui a réduit son empreinte carbone par 3.

Le choix de ce fluide s'explique par sa forte efficacité énergétique et à son faible impact sur le réchauffement planétaire. La pompe à chaleur Daikin Altherma Hybrid est dotée de ce fluide.

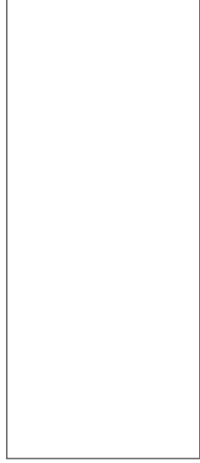
Offrez-vous 10 ans de sérénité grâce à notre offre de garantie exclusive !

Depuis près de 100 ans, nous nous attachons à la qualité de nos produits grâce à la maîtrise de leur conception et leur fabrication. Les composants de nos pompes à chaleur sont issus de nos propres centres de production et font l'objet de certifications rigoureuses.

Soucieux de vous accompagner, même après l'achat de votre appareil, nous souhaitons aujourd'hui vous proposer notre offre 10 ans de garantie pièces*.

Assujettie à un entretien annuel réalisé par votre installateur, cette offre sera pour vous l'assurance de profiter pleinement de votre solution de chauffage Daikin et la promesse d'un investissement sûr et pérenne.

*Forfait de 49€ / an pendant 10 ans s'appliquant à partir de la date de mise en service. Sous réserve d'un justificatif d'entretien annuel sur votre équipement. Souscription possible jusqu'à 6 mois après la date de mise en service.



DAIKIN AIRCONDITIONING FRANCE SAS - Z.A. du Petit Nanterre - 31, rue des Hautes Pâtures - Bât B - Le Narval - 92737 Nanterre Cedex - Tél.: 01 46 69 95 69 - Fax : 01 47 21 41 60 - www.daikin.fr



Les unités Daikin sont conformes aux normes européennes qui garantissent la sécurité des produits



Retrouvez Daikin France sur les réseaux sociaux !